



ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT



**Critérium national
UFOLEP
MODELISME ROULANT
SAM CLAP
30 juin et 1 juillet 2018
Les Arcs sur Argens
(83)**

**Voitures TT
Crawlers**

<http://samclap-ufolep.fr/>
www.les-tetes-en-lair.org/

ILS NOUS SOUTIENNENT



Circulaire d'organisation du
Critérium National UFOLEP de Modélisme Roulant
Site de modélisme des Arcs-sur-Argens (83460)
30 juin et 1^{er} juillet 2018

SOMMAIRE

1. Édito du Maire des Arcs et du Président de l'UFOLEP du Var
2. Le règlement de l'épreuve
3. Le comité d'organisation
4. Les épreuves
5. Sécurité
6. Accueil
7. Classement
8. Réclamations
9. Engagements
10. Fiche d'engagement
11. Planning
12. En route pour les Arcs-sur-Argens
13. Plan du site
14. Hébergements
15. Restauration
16. Lien vers la fiche d'inscription

1. L'édito de Alain Parlanti, Maire des Arcs

Pour les adultes comme pour les enfants quel réel plaisir de piloter des engins miniatures télécommandés, à l'image des grands pilotes de l'histoire du sport automobile.

Le 30 juin et le 1er juillet 2018 se déroulera le national UFOLEP de modélisme roulant sur notre commune des Arcs sur Argens. Le Centre d'Animation Socio - Culturel (CASC) et l'ensemble de ses membres sont chargés d'accueillir plus de 80 pilotes dans les meilleures conditions, sur la plate-forme de St Jean.

Je suis persuadé que même si l'essentiel est de participer, pour autant rien ne peut se faire sans le partage, le soutien et l'enthousiasme des bénévoles qui travaillent sans relâche pour bien huiler la mécanique lors de tels évènements sportifs et associatifs. Le sport, la compétition et le dépassement de soi offre à tous, l'occasion de véhiculer des valeurs fédératrices et de créer du lien social. En cela je remercie et j'encourage tous ceux qui portent dans leurs actions, cette volonté de former, de soutenir et de transmettre leur passion. Le CASC fait partie des nombreuses associations qui font rayonner notre commune et contribue à offrir un grand panel d'activités, avec en plus comme une note magique, le plaisir de voir briller les yeux des enfants et des plus grands, dans un grand nombre de leurs manifestations.

Agitez le drapeau à damiers et que vrombissent les bolides.

Alain PARLANTI

L'édito de Patrick SAUNIER, Président de l'UFOLEP 83

Le 30 juin et le 1er juillet prochain se tiendra aux Arcs sur Argens dans le Var, le Critérium National UFOLEP de Modélisme roulant.

C'est avec un immense plaisir que notre comité départemental accueillera cette manifestation qui viendra concrétiser l'investissement et le travail de notre commission technique départementale de modélisme, dont l'association emblématique le CASC des Arcs sera le co-organisateur, avec tous ces membres.

Depuis plus de 10 ans le CASC des Arcs organise le salon du modélisme, au mois de février. Cette manifestation est devenue incontournable sur notre département, elle réunit tous les ans plus de deux milles personnes, petits et grands, passionnés et curieux de modélisme.

La commune des Arcs est donc une aficionada du modélisme.

Le critérium se déroulera dans un cadre idéal aux abords de la forêt domaniale de la commune.

Mais la commune d'accueil vous réservera d'autres surprises :

Situé entre terre et mer au cœur du département du Var, la commune a également d'autres attraits :

Ses espaces naturels : la partie sud de la forêt propose un circuit de randonnée qui montre la richesse naturelle, mais aussi archéologique, des Arcs sur Argens, dont l'histoire remonte au Paléolithique.

Une terre de tradition : Ces domaines viticoles Arcois sont une initiation à la découverte des vins des Côtes de Provence.

Un patrimoine historique et culturel riche :

La cité médiévale "Le Parage ", qui offre à qui vient y flâner la beauté et la richesse de son histoire, domine la ville. On peut également apercevoir au nord-est le moulin de sainte Cécile, à l'est la chapelle de Sainte Roseline, au sud la chapelle Saint Roch et d'est en l'ouest son parcours des fontaines.

C'est dans ce cadre que vont se dérouler ces rencontres nationales. Nous aurons plaisir à vous faire vivre et découvrir notre région et nos savoir-faire.

Le comité départemental, la commission technique départementale modélisme et l'ensemble des bénévoles de l'association du CACS des Arcs sont très heureux de vous accueillir et auront à cœur de faire de cette manifestation un moment inoubliable.

Patrick SAUNIER

2. RÈGLEMENTS DE L'ÉPREUVE

Le Critérium National UFOLEP de Modélisme Roulant se déroulera le samedi 30 et le dimanche 1^{er} juillet 2018 sur la piste voiture tout terrain du CASC (Centre d'Animation socio culturel) des Arcs-sur-Argens.
Il est ouvert aux licenciés UFOLEP.

Organisateur :

Comité départemental UFOLEP du Var.

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale SAM CLAP.

Les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents aux différentes disciplines du Modélisme Roulant seront appliqués.

Ces documents sont consultables sur le site <http://samclap-ufolep.fr/>

3. LE COMITÉ D'ORGANISATION

| | |
|---|---|
| Président de l'épreuve | Philippe MACHU, Président de l'UFOLEP Nationale |
| Responsable de la CNS | Georges ROCHE |
| Membres de la CNS | Marc BARRUEL Georges ROCHE Jean-Paul ROCHÉ Patrick SAUNIER |
| Président du Comité d'Organisation Délégué UFOLEP 83 | Patrick SAUNIER Olivier DURAND |
| Président du CASC | Patrick SAUNIER |

4. LES ÉPREUVES

Les disciplines représentées sur le Critérium National Roulant sont les suivantes :

- . la voiture TT 1/8^{ème} thermique
- . la voiture TT 1/8^{ème} électrique
- . le Crawler (en démonstration)

Afin d'assurer la lisibilité des numéros des voitures, les dimensions et les couleurs devront respecter le règlement à ce sujet (ces numéros seront fournis à l'accueil).

5. SÉCURITÉ

Comme indiqué dans le cahier des charges de l'organisation du Critérium National, les règles de chargement et le transport des accus Li-po devront être respectés scrupuleusement, sous peine d'exclusion. Des recommandations à ce sujet ainsi que sur d'autres points relatifs au modélisme roulant sont disponibles sur le site de la CNS dans la partie technique <http://samclap-ufolep.fr/>
Un local dédié au chargement des batteries sera mis à votre disposition.

6. ACCUEIL

L'accueil de responsables des délégations se fera de 7h à 8h le samedi 30 juin.
Le briefing se fera de 8h à 8h30.

Tout inscrit qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende (voir les Règlements Financiers des Épreuves Nationales pour le montant).

7. CLASSEMENTS

Classements individuels

Les points seront attribués de la manière suivante :

| | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| 1 ^{er} : 200 points | 8 ^{ème} : 135 points |
| 2 ^{ème} : 190 points | 9 ^{ème} : 130 points |
| 3 ^{ème} : 180 points | 10 ^{ème} : 125 points |
| 4 ^{ème} : 170 points | 11 ^{ème} : 120 points |
| 5 ^{ème} : 160 points | 12 ^{ème} : 115 points |
| 6 ^{ème} : 150 points | 13 ^{ème} : 110 points |
| 7 ^{ème} : 140 points | 14 ^{ème} : 105 points |

Aucun classement ne pourra être établi pour une catégorie comptant moins de 6 concurrents adultes et 3 concurrents jeunes. Il appartient au jury de décider avant le début des confrontations si une catégorie doit être annulée ou regroupée avec une autre. Les concurrents en seront informés dès l'accueil afin de pouvoir modifier éventuellement leurs diverses participations.

Le jury s'efforcera de départager les concurrents ex æquo (surtout pour l'attribution des trois premières places) en comparant, en particulier, le score des manches non prises en compte pour le calcul de la performance. Si aucune comparaison objective ne permet d'éviter les ex æquo, priorité sera donnée au plus jeune.

Classement par équipes départementales

Principe : à l'issue de l'ensemble des épreuves, il est établi un classement des participants regroupés par équipe départementale.

Composition de l'équipe : l'équipe départementale est composée de tous les concurrents d'un même département. Pour le classement par équipe, seront retenus les cinq concurrents les mieux placés sans qu'il soit possible qu'elles comptent plus de deux adultes et que s'y trouvent au moins trois jeunes.

L'équipe type sera composée de 2 adultes (A), 2 jeunes (J) et 1 enfant (E). Les compositions suivantes sont aussi admises : 1A et 4J ou 5J.

Dans le cas où le nombre moyen de participants par département est réduit, la Commission Nationale peut décider de diminuer le nombre de membres de l'équipe avec un minimum de 1A et 1J.

Sont prises en compte dans le classement par équipes les disciplines dans lesquelles au moins trois départements présentent des concurrents.

8. RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées par les concurrents eux-mêmes ou leur responsable départemental dans les minutes qui suivent l'incident et, au plus tard, quinze minutes avant la fin de la confrontation. Elles sont adressées au Président du Jury, responsable technique de l'épreuve.

9. LES ENGAGEMENTS

Les participants devront tous être en mesure de présenter aux organisateurs leur licence UFOLEP régulièrement homologuée (au moins un mois avant le Critérium National). Les licences devront être signées et porter une photo récente du concurrent. *Une photocopie de ces licences sera jointe au dossier d'inscription dispensant ainsi d'une présentation à l'accueil.*

Pour faciliter le travail des organisateurs, il apparaît indispensable que tous les renseignements concernant les participants (nom, prénom, catégorie d'âge, numéro de licence, épreuves, fréquences, numéro puce comptage) soient reçus par ceux-ci au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Trois catégories d'âge sont retenues pour toutes les épreuves du Critérium : Adultes (licences adultes) et Jeunes (licences jeunes) et Enfants (licences jeunes).

Les feuilles d'engagement et d'inscriptions doivent être renvoyées avant le lundi 4 juin 2018, dernier délai impératif.

10. Fiche d'engagement et inscriptions départementales

Vous trouverez ci-joint les fiches d'inscription pour le critérium national de modélisme roulant 2018 des Arcs-sur-Argens (Var).

Nous vous demandons de les remplir avec le plus grand soin, afin de limiter les erreurs de traitement.

Les versions numériques sont jointes au présent dossier.
Merci de respecter les instructions pour établir ces documents.

La fiche d'engagement et la liste départementale d'inscription sont à envoyer par courrier électronique à :

Georges ROCHE
Responsable de la CNS SAM-CLAP (secrétariat du Critérium Roulant)
roche.georges@free.fr

et par courrier postal à :

UFOLEP du Var
68 AVENUE VICTOR AGOSTINI
83000 TOULON
tel : 0494247287
odurand@laligue83.org

11. Planning

Pour les durée et nombres:

Samedi:

2 essais libres: 6 min pour tous.

2 essais chrono: 5min pour tous. (1 essais compté sur les 2 meilleurs tours consécutifs afin d'établir les qualifs)

3 qualifications: 8min pour tous. (2 qualifs comptées sur l'addition de 2 tours consécutifs.)

Dimanche:

4 finales élec: 11mn (3 meilleurs prisent en comptes)

3 finales th: 15mn (2 meilleurs prisent en comptes)

3 min entre chaque série sauf pour le thermique où c'est 10mn. Cela permet que les pilotes démarrent à la fin d'une série élec et non pendant. (*Bruit thermique : une table de chauffe sera prévue pour eux un peu à l'écart.*)

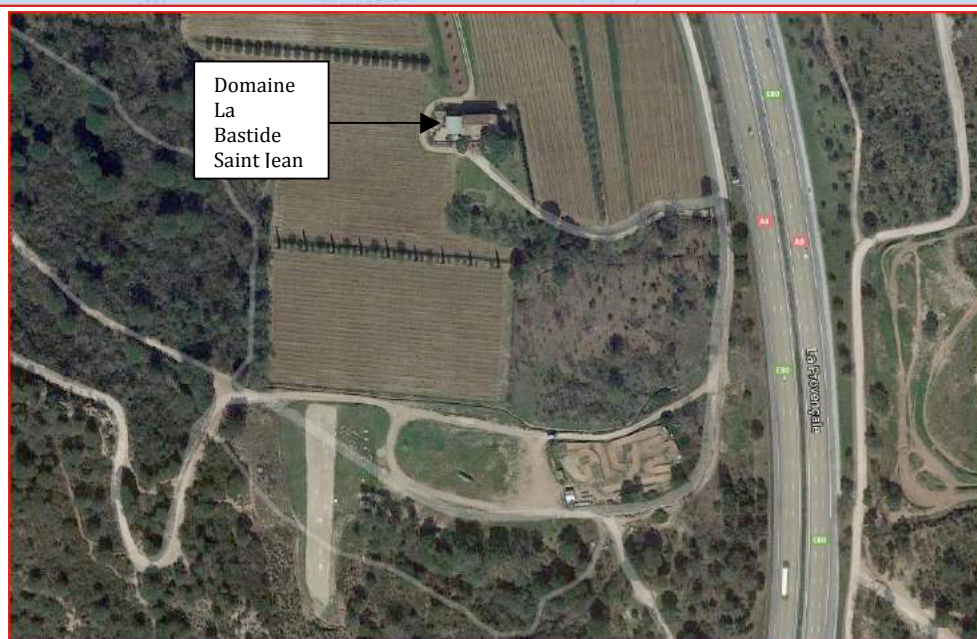
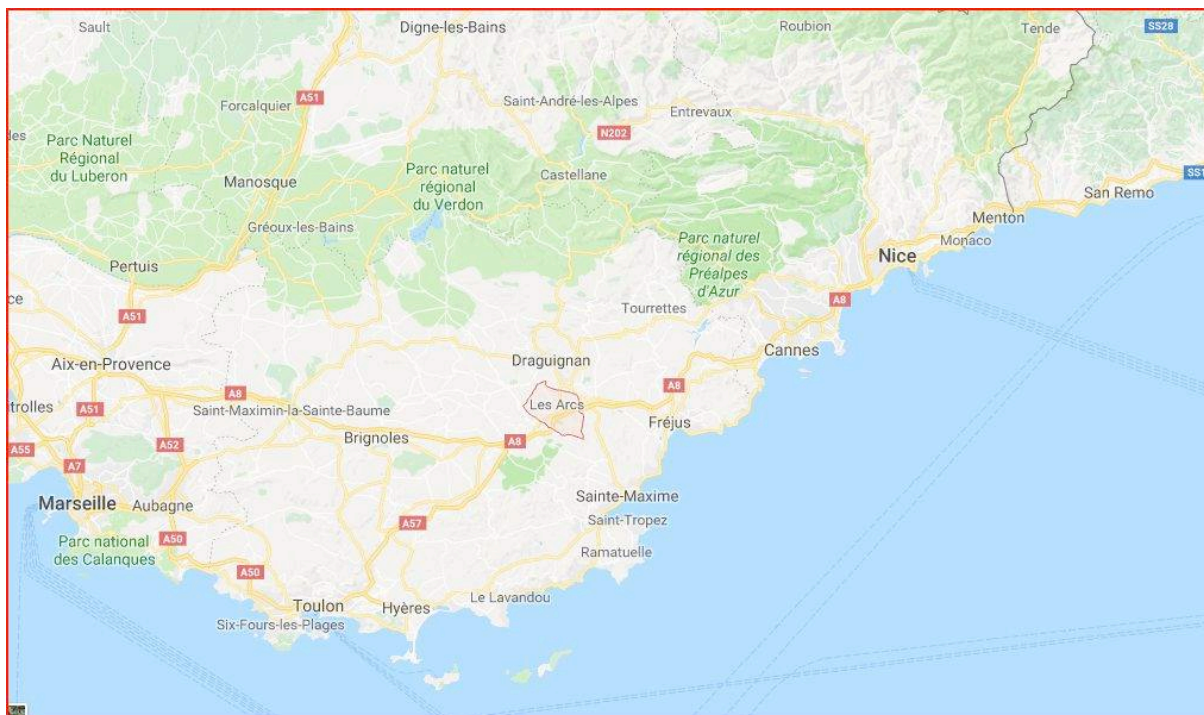
Veiller à ne pas perdre de temps au niveau du ramassage car on peut vite prendre du retard.

Tout le monde roule le même temps. (46 min le samedi et 45min (44min pour les élec) le dimanche.)

Pas de pose à midi (*les concurrents d'une série en attente prennent leur plateau repas*).
Une pause est faite le samedi après les essais chronos afin de laisser le temps d'établir les qualifications.

12. En route vers les Arcs-sur-Argens

Depuis l'autoroute A 8 sortie 36 direction Draguignan – Les Arcs puis prendre N555/D1555 route de Draguignan ensuite DN7 et sortir direction les Arcs **et là pas de soucis, ce sera bien fléché !**



Tous les infos sur le site : <http://www.les-tetes-en-lair.org/>

Localisation GPS

Latitude : 6.46529000
Longitude : 43.42424000

14. Hébergement (à réserver obligatoirement)

Campings :

CAMPING L'EAU VIVE ★★★

RN7 - Le Pont d'Argens
83460 Les Arcs sur Argens
Tél: 04 94 47 40 66

Camping Les Cigales

4, Rue de Jas de la Paro
83490 LE MUY
Mobil home Var
Tél. 04 94 45 12 08

Camping La Prairie

83490 LE MUY
Tél. : 02 72 88 03 70

Camping de la vallée de Taradeau

371, chemin Plan Guillet
Départementale 73
Route de Vidauban
83460 TARADEAU
Tel : 04 94 73 09 14
Email :
contact@campingdetaradeau.fr

DOMAINE LES OMBRAGES (Camping)

2230, chemin de Ramatuelle
83550 VIDAUBAN
Tél. : 04 94 73 06 95
E-mail : lesombrages.83@gmail.com
Internet : <http://www.domaine-lesombrages.com>

Liste d'hôtels...

HOTEL AURÉLIA ★★

Le Pont d'Argens
83460 Les Arcs sur Argens
Tél: 04 94 47 49 69

LE CHARLES ★★

7 avenue Jean Jaurès
83460 Les Arcs sur Argens
Tél: 04 94 73 32 02

HÔTEL 7

4200, RD N7
83550 Vidauban
Tél. : 04 94 99 18 68
E-mail : hotel7@laposte.net
Internet : <http://www.hotel7.fr>

Hotel Formule 1

Route de Thoronet
Lieu dit "Le Clos"
8334 60

LE CANNET DES MAURES
FRANCE

Tel : (+33)891705268

Fax : (+33)494500619

Hotel Formule 1

Lieu dit " Les Châtaigniers"
RN 7 - Carrefour des 4 chemins
83520 ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
Tél : (+33)891705252
Fax : (+33)494195142

15. Restauration

La restauration sera assurée aux abords de la piste le samedi midi, le samedi soir et le dimanche midi par un traiteur (confirmez vos repas à l'inscription avec la fiche repas).

16. Fiches d'inscription

Dans la rubrique "**actualités**" (menu haut dans le site <http://samclap-ufolep.fr>) vous pouvez accéder aux documents (et les télécharger)
<http://samclap-ufolep.fr/index.php/actualites>

Rappel : ces fiches sont à renvoyer impérativement par mail

à **Georges ROCHE** (CNS Sam-Clap et secrétariat du Critérium National Roulant)
roche.georges@free.fr

ainsi qu'à **Patrick SAUNIER** patrick.saunier5@wanadoo.fr

et pour la gestion à l'**UFOLEP du Var** odurand@laligue83.org

Attention : Le règlement des engagements se fera sur facture de l'**UFOLEP Nationale** adressée aux **Comités Départementaux** après le Critérium: ne pas envoyer de chèques à l'inscription.

L'hébergement est à charge des participants qui gèrent eux-mêmes leurs réservations. Seuls les juges officiels sont pris en charge par l'UFOLEP (hébergement et restauration).

La restauration est à régler à l'UFOLEP 83 sur commande en utilisant la fiche repas.

RAPPEL → les fiches d'inscription sont à télécharger au format Excel sur

<http://samclap-ufolep.fr/index.php/actualites>



LA DIVERSITÉ EST UNE FORCE POUR LA RÉPUBLIQUE

Mon association, mon organisme, ma collectivité, mon entreprise ou moi-même nous opposons à toute forme de discrimination ; raciale, ethnique, physique, philosophique ou religieuse.

Nous considérons

Que les cultures, les sports, les arts, au-delà des émotions et des plaisirs qu'ils procurent, rapprochent les cœurs comme les esprits et contribuent au développement de la paix dans le monde.

Que les valeurs républicaines, véhiculées au sein de notre association, de notre entreprise, ou de notre collectivité, sont sources d'enrichissement et permettent une meilleure connaissance et compréhension de la diversité culturelle de notre pays, et ainsi de bien vivre ensemble.

Nous déclarons

Que toute doctrine de supériorité raciale est scientifiquement fautive, moralement condamnable, socialement injuste et dangereuse.

Que le racisme porte atteinte à la dignité et à l'intégrité des personnes et tire prétexte de toute différence pour engendrer la discrimination et l'exclusion.

Que la discrimination entre les êtres humains pour quelque motif que ce soit est une offense et doit être condamnée comme une violation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales.

Que la richesse d'une société repose sur sa diversité et sur la participation de tous à la vie démocratique, sociale, économique et culturelle.

Pour ces raisons je m'engage à

Promouvoir l'éducation pour la diversité, contre le racisme et au-delà contre toutes les formes de discriminations qui attentent à la dignité de l'homme.

Promouvoir l'universalisme républicain, la tolérance, le respect et la laïcité comme principe du vivre ensemble.

Prendre à mon niveau toutes mesures permettant de promouvoir la diversité et la solidarité, notamment dans les principes d'organisation et de délibération de mon association, de mon entreprise ou de ma collectivité et particulièrement dans toutes les fonctions Ressources Humaines, notamment au moment du recrutement et des évolutions de carrière.

Participer à toutes actions, notamment à soutenir les « Semaines d'éducation pour la diversité » coordonnées par la ligue de l'enseignement, afin de prévenir et de combattre la discrimination fondée sur la couleur de peau, la religion, l'origine ethnique, l'appartenance politique, la langue, le niveau socio-économique, le degré d'instruction, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap ou une quelconque différence.

Utiliser le symbole, « ensemble », dans ma communication : papier en tête, véhicule, boutique, textiles, site internet etc.

Ainsi, face à l'ignorance, promouvoir la connaissance, face au fanatisme promouvoir la tolérance, face à l'isolement, promouvoir la solidarité et la générosité.

J'accepte que mon nom ou celui de mon association, de ma collectivité, ou de mon entreprise figure sur la liste du comité de soutien.

le signataire,



Dadou KEHL